

tenue sous la présidence de Monsieur DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON, assisté(e)
de Madame GENTY et Monsieur AUBRY, Conseillers
En présence de Madame DUCHESNE, Rapporteur public
Madame SANTERRE, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2300324	RAPPORTEUR: Monsieur François DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON
Titre de l'affaire	M. Christophe P. et la société LA COMMERCIALE DU SUD demandent l'annulation de l'arrêté n° PA 64 065 21 B0007 du 30 mai 2022 par lequel le maire d'Ascain a délivré à l'HABITAT SUD ATLANTIC – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, un permis d'aménager en vue de la division foncière en 4 lots sis chemin Ansolua, parcelle AO 0461 (ensemble ITURBIDEA).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	EURL LA COMMERCIALE DU SUD Monsieur P. Christophe	ABL ASSOCIES (Cour) ABL ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ASCAIN HABITAT SUD ATLANTIC	SELARL CABINET CAMBOT SELARL ETCHE AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2300325	RAPPORTEUR: Monsieur François DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON
Titre de l'affaire	M. Christophe P. et la société LA COMMERCIALE DU SUD demandent l'annulation de l'arrêté n° PC 64 065 21 B0085 du 1er juin 2022 par lequel le maire d'Ascain a délivré à l'HABITAT SUD ATLANTIC – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, un permis de construire 23 logements sociaux sis chemin Ansolua, parcelle AO 0461 (ensemble ITURBIDEA).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P. Christophe	ABL ASSOCIES (Cour) ABL ASSOCIES (Cour)
Défendeur	EURL LA COMMERCIALE DU SUD COMMUNE D'ASCAIN HABITAT SUD ATLANTIC	SELARL CABINET CAMBOT SELARL ETCHE AVOCATS

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2300336	RAPPORTEUR: Monsieur François DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON
Titre de l'affaire	M. Christophe P. et la société LA COMMERCIALE DU SUD demandent l'annulation de l'arrêté n° PC 64 065 21 B0086 du 1er juin 2022 par lequel le maire d'Ascain a délivré à l'HABITAT SUD ATLANTIC – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, un permis de construire 8 logements sociaux sis chemin Ansorlua, parcelle AO 0461 (ensemble ITURBIDEA).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	EURL LA COMMERCIALE DU SUD Monsieur P. Christophe	ABL ASSOCIES (Cour) ABL ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ASCAIN HABITAT SUD ATLANTIC	SELARL CABINET CAMBOT SELARL ETCHE AVOCATS
04)	DOSSIER N° 2300337	RAPPORTEUR: Monsieur François DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON
Titre de l'affaire	M. Christophe P. et la société LA COMMERCIALE DU SUD demandent l'annulation de l'arrêté n° PC 64 065 21 B0087 du 29 juin 2022 par lequel le maire d'Ascain a délivré à la société PROMOBAT, un permis de construire 34 logements sis chemin Ansorlua, parcelle AO 0461 (ensemble ITURBIDEA).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P. Christophe	ABL ASSOCIES (Cour) ABL ASSOCIES (Cour)
Défendeur	EURL LA COMMERCIALE DU SUD COMMUNE D'ASCAIN SARL PROMOBAT	SELARL CABINET CAMBOT SELARL LEX URBA
05)	DOSSIER N° 2101079	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Christine D. demande la condamnation de la commune de Biarritz à l'indemniser des préjudices qu'elle a subis à la suite de son accident de service du 23 avril 2016, de sa mise à la retraite d'office pour invalidité et de la réparation forfaitaire qu'elle estime insuffisante	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur DAVRIL Xavier Pierre	UHALDEBORDE-SALANNE GORGUET VERMOTE BERTIZBEREA
Défendeur	COMMUNE DE BIARRITZ	SELARL CABINET CAMBOT

09 heures 00

06)	DOSSIER N° 2200090	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Idalina D. demande l'annulation de l'arrêté du 17/11/2021 du président du CIAS du pays Morcenais (Landes) portant consolidation de l'accident de service du 6 décembre 2018 et refus de reconnaissance de l'imputabilité au service d'une rechute avec placement en congé de maladie ordinaire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D. Idalina	SELARLU ELEOS (Cour)
Défendeur	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS MORCENAIS	SELARL NOURY-LABEDE LABEYRIE SAVARY (Cour)
07)	DOSSIER N° 2200562	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	M. Thierry H. demande l'annulation de la décision du 4 février 2021 du département des Landes refusant la reconnaissance de sa maladie professionnelle ensemble le rejet du 6/10/2021 puis le rejet de son recours préalable du 23/11/2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur H. Thierry	Monsieur H. Thierry
Défendeur	DÉPARTEMENT DES LANDES	SCP LYON-CAEN, THIRIEZ
08)	DOSSIER N° 2201584	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Martine W. demande l'annulation de l'arrêté du maire de Lescar du 14 juin 2022 portant refus de reconnaissance de la pathologie dont elle souffre comme imputable au service.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame W. Martine	Madame W. Martine
Défendeur	COMMUNE DE LESCAR	Maître CORBIER-LABASSE Romain

09 heures 00

09)	DOSSIER N° 2202765	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Martine C. demande l'annulation de l'arrêté en date du 19 août 2022, notifié le 26 octobre 2022, du Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, en tant qu'il refuse implicitement sa demande de reconnaissance d'un accident de travail.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C. Martine	Maître SEREE DE ROCH Ludovic (Cour)
Défendeur	DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES	LANDOT & ASSOCIES
10)	DOSSIER N° 2103043	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	L'association Action Jeunesse Innovation et Réinsertion (AJIR) demande à l'Etat l'indemnisation de ses préjudices qu'elle estime à 128 433,02 € en réparation de l'autorisation de licencié M. Martinez annulée par jugement du tribunal de céans du 15/12/2020	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION ACTION JEUNESSE INNOVATION ET REINSERTION	Maître KAROUBI Michèle
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS	
11)	DOSSIER N° 2103127	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	Le Syndicat des professionnels du surf (SPS) demande l'annulation de l'arrêté de la commune de Seignosse 40 296 PM n° 142/2021 réglementant l'occupation temporaire du domaine public relevant des permis de stationnement accordée aux écoles de surf ensemble la décision de rejet du recours préalable du 20 juillet 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU SURF	TEJAS AVOCATS PARIS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SEIGNOSSE	SCP BOUYSSOU ET ASSOCIÉS

09 heures 00

12)	DOSSIER N° 2200240	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. André L. demande l'annulation de la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Pays-Basque du 18/12/2021 adoptant la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Urrugne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L. André	Maître GARCIA Claude (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	SCP CGCB & ASSOCIES
Observateur	COMMUNE D'URRUGNE	Maire
13)	DOSSIER N° 2200241	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. André L. demande l'annulation de la décision du maire de la commune d'Urrugne du 23/12/2021 lui refusant un certificat d'urbanisme CU 64 545 21B0306 pour un projet sis 1341 route d'Oihette (BN 0190)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L. André	Maître GARCIA Claude (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'URRUGNE	Maître MANDILE Dorothée
14)	DOSSIER N° 2200273	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	La société ENEDIS demande l'annulation de la délibération du 2 décembre 2020 de la commune de Bidarray refusant le déploiement des compteurs "Linky" sur le territoire communal ensemble le rejet implicite à la demande d'abrogation formée le 6 octobre 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ ENEDIS	SELARLU LPR AVOCAT (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BIDARRAY	Maire

09 heures 00

15)	DOSSIER N° 2301360	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	Le Syndicat des copropriétaires de la Résidence LAGUNEN ETCHEA et son président M. Gaël D. demandent l'annulation de l'arrêté n° PC 64 189 22 B0022 du 16 novembre 2022 par lequel le maire de Ciboure a délivré à l'Office 64 de l'Habitat un permis de construire une résidence de 4 logements, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux exercé par M. D..	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE LAGUNEN ETCHEA	CABINET BLAZY & ASSOCIES
Défendeur	Monsieur D. Gaël COMMUNE DE CIBOURE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	CABINET BLAZY & ASSOCIES PECASSOU LOGEAI AVOCATS SCP CGCB & ASSOCIES
16)	DOSSIER N° 2302698	RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY
Titre de l'affaire	M. Ajibola Nelson O. demande l'annulation de la décision prise le 22 septembre 2023 par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant refus de séjour.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur O. Ajibola Nelson	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 00

18)

DOSSIER N° 2103330

RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY

Titre de l'affaire M. Philippe V. demande l'annulation de l'arrêté n° 64-2021-10-22-00005 pris le 22/10/2021 par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant fermeture administrative des parcs de stationnement couverts de l'ensemble immobilier " Les Résidences du Valentin" situés sur la commune des Eaux-Bonnes (station de Gourette)

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur V. Philippe

Maître VIGIE Quentin (Cour)

Défendeur

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

PREFET

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

PRESIDENT

Arrêté le 03/03/2025

Le président du tribunal